

18/05/2021

Cher adhérent,

Tout d'abord, nous espérons que vous et vos proches vous portez bien et que cette période inédite et très compliquée se passe le moins difficilement possible pour vous. La crise du COVID-19 sera bientôt derrière nous et nous espérons que vous êtes d'attaque !
Le plan de déconfinement mis en place par le Gouvernement nourrit tous nos espoirs de reprise « normale » de nos activités.

Nous n'ignorons pas que les conditions coercitives du confinement ont pu fragiliser nos relations mais le Conseil d'Administration, sous la houlette de son président Charles Bélouineau, met tout en œuvre pour nous retrouver dans les meilleures conditions.

A ce propos, le bureau vous a informé par le biais du site « Randos Activités Ligériennes » en mars 2021 de l'urgence qui s'imposait de renforcer l'équipe du Conseil d'Administration en ces termes :

Le conseil d'Administration appelle, depuis plusieurs années, au renouvellement de candidats. L'organisation de notre association repose sur 10 membres au lieu de 12 et commence à s'essouffler. Avant qu'elle ne périclite et laisse les membres dans l'embarras, dans la perspective de nouvelles élections à la prochaine Assemblée Générale du 28 JANVIER 2022, nous vous invitons à vous engager à nos côtés pour que cette association perdure dans l'intérêt de tous.

A ce jour, l'association n'a reçu qu'une seule candidature pour intégrer le Conseil d'administration, sans volonté toutefois d'inscription au sein du bureau qui enregistrera plusieurs départs :

En 2022, 2 membres du bureau sont sortants (Président et secrétaire) et on recense 1 départ en 2023 (Trésorière).

Dans ces conditions, et si pas de candidatures nouvelles, nous annoncerons en AG la possible dissolution de l'association après une AG extra-ordinaire .

3 postes clés resteront vacants avec seulement 7 membres au CA. (P. Belhoue - Ch. Rousseau C. Volclerc - R. Brunet - M. Jouanneau - R. Massuyeau - M. Thomas)

Notre association compte 250 adhérents et il est regrettable qu'aucune réponse ne vienne de la part des nouveaux adhérents pour encourager le maintien de notre association.

En fonction du constat qui sera fait , nous serons alors dans l'obligation de dissoudre notre association après une AG extraordinaire.

C'est vraiment à regrets que nous en arriverons à cette ultime solution mais nous n'aurons pas vraiment d'autres choix.

Nous savons que cette issue sera contrariante et nous ne souhaitons pas en arriver là.
Nous comptons sur vous !

Le Président

Charles BELOUINEAU